

Comité local pour l'emploi

Un territoire de contraste qui associe à la fois localisation
préférentielle, progression de l'emploi et situations de
précarité soutenues

juin 2026

Sens

L'information sur
Emploi • Formation • Orientation en région

Comité local pour l'emploi

Sens



03 SYNTHÈSE

- 03 > Le territoire est-il attractif ?
- 04 > Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ?
- 08 > L'emploi progresse-t-il ?
- 08 > Quelle évolution de la demande et de l'offre d'emploi ?
- 09 > Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?
- 12 > Quels niveaux de formation et de qualification ?
- 13 > Quel niveau de précarité sur le territoire ?

14 FORCES - FAIBLESSES

25 SOURCES DE DONNÉES BIBLIOGRAPHIE



Le territoire est-il attractif ?¹



Une localisation préférentielle qui profite surtout au nord du CLPE, sous l'influence de la région Île-de-France

Le territoire du CLPE de Sens affiche une densité de population supérieure à la moyenne régionale. Ce constat se vérifie surtout dans la Communauté d'agglomération (CA) du Grand Sénonais et dans la Communauté de communes (Cc) Yonne Nord, à un degré moindre. Les territoires à l'est et à l'ouest du CLPE sont davantage ruraux et caractérisés par des densités de population plus faibles. La population du territoire se concentre dans la CA du Grand Sénonais et, plus globalement, le long d'un axe nord-sud.

Le CLPE tire profit de la proximité de la région Île-de-France au nord, de la métropole de Troyes à l'est et de sa bonne accessibilité (structures autoroutières, plateforme multimodale de Gron, relative proximité des aéroports parisiens notamment).

La population du territoire est stable entre les deux derniers recensements (2016 et 2022) contre une baisse en région. Cette évolution est contrastée selon les EPCI composant le CLPE. En effet, une hausse est mesurée dans la CA du Grand Sénonais et dans la Cc du Gâtinais en Bourgogne alors que la population diminue dans les autres EPCI, en particulier dans la Cc du Jovinien.

Les mouvements migratoires sont légèrement positifs dans le CLPE, comme en région. Synonymes d'attractivité résidentielle, ils sont plus favorables dans la CA du Grand Sénonais, la Cc de la Vanne et du Pays d'Othe et la Cc du Gâtinais en Bourgogne. En revanche, les mouvements sont à l'équilibre dans la Cc Yonne Nord et fortement négatifs dans la Cc du Jovinien.

Pour leur part, **les mouvements naturels sont négatifs dans le territoire**. Ils sont toutefois légèrement moins défavorables qu'en Bourgogne-Franche-Comté (BFC). Le solde naturel est particulièrement défavorable dans la Cc de la Vanne et du Pays d'Othe. Il est équilibré dans la CA du Grand Sénonais.

Une population plus jeune qu'en Brc

La population du CLPE est plus jeune qu'en moyenne régionale. Cette situation se vérifie notamment dans les Cc du Gâtinais en Bourgogne, Yonne Nord et dans la CA du Grand Sénonais. La population est plus âgée dans Cc du Jovinien et, surtout, dans la Cc de la Vanne et du Pays d'Othe.

Le vieillissement de la population, conforme à la tendance régionale, est néanmoins une problématique. Il concerne également la population active, dont les actifs en emploi, et devrait perdurer selon les projections de population. Les besoins de soins de proximité et de services à domicile sont ainsi de plus en plus nombreux. Or, l'accès aux équipements et aux services est difficile pour les populations des territoires ruraux du CLPE, notamment les équipements des gammes intermédiaire (banque-caisse d'épargne, librairie, laboratoire d'analyses médicales, ambulance...) et supérieure (hypermarché, lycée, urgences, maternité, médecins spécialistes, cinéma...).



¹ Les sources de données utilisées dans ce document sont consultables page 25.

Les mobilités domicile-travail "sortantes" sont très importantes. 29 % des actifs du territoire travaillent à l'extérieur. **Les principaux lieux de travail des "sortants" sont la région Île-de-France très largement devant (près de 10 000 navetteurs),** puis le CLPE d'Auxerre, la région Grand-Est et la région Centre-Val de Loire.

Le profil des actifs en emploi mobiles diffère de ceux travaillant dans le territoire. Par exemple, comparés aux actifs en emploi ne quittant pas le territoire, les "sortants"² :

- sont plus fréquemment des hommes,
- ont plus souvent entre 30 et 54 ans,
- travaillent plus fréquemment dans le secteur tertiaire marchand (commerce, transport, services divers),
- ont un niveau de qualification nettement plus élevé (plus de cadres-professions intellectuelles supérieures et de techniciens-professions intermédiaires),
- sont beaucoup plus souvent en CDI.

Les mobilités "entrantes", matérialisant l'attractivité économique du territoire, sont plus limitées. 16 % des emplois dans le CLPE sont occupés par des actifs qui résident à l'extérieur, soit l'une des plus faibles proportions de la région. Les principaux lieux de résidence des "entrants" sont le CLPE d'Auxerre puis les régions Île-de-France, Grand-Est et Centre-Val de Loire.

Le solde de navetteurs est, au final, largement négatif avec davantage de sorties du territoire que d'entrées, principalement en raison des flux importants vers la région Île-de-France.



En savoir plus...

Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ?



Une structure de l'emploi proche de la tendance régionale, des emplois industriels toutefois davantage représentés

L'une des principales spécificités de la structure économique du CLPE est la proportion d'emplois dans l'industrie, supérieure à celle mesurée au niveau régional. Les secteurs industriels les plus employeurs sont les Industries agroalimentaires (dont fromagerie, fabrication de lait liquide et de produits frais, fabrication industrielle de pain...), la Fabrication d'équipements électriques (dont fabrication de câbles électriques, fabrication d'appareils d'éclairage électrique pour l'industrie automobile et pour la filière aéronautique), la Métallurgie et fabrication de produits métalliques (notamment pour la filière aéronautique et la défense, chaudronnerie) et la Plasturgie.

Les plus spécifiques au CLPE, par rapport à la région, sont la Fabrication d'équipements électriques, la Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution, l'Industrie chimique, la Plasturgie, les Autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et d'équipements (dont maintenance ferroviaire) et les Industries agroalimentaires.

En outre, le CLPE fait partie du Territoire d'industrie Yonne industrielle, ce qui lui permet de bénéficier d'un accompagnement à la réindustrialisation, et bénéficie du développement du port fluvial de Gron, hub logistique multimodal. Enfin, **l'offre de formation développée en lien avec ces spécificités industrielles est un autre atout du territoire** (voir pages 21 à 23).

²Échelle de la zone d'emploi de Sens, découpage proche du zonage CLPE pour ce territoire.

Le CLPE est toutefois confronté à une baisse de l'emploi industriel sur le long terme et cumule des effets structurels négatifs. Il souffre de son positionnement sur des secteurs d'activité exposés à la concurrence internationale. La concentration de l'emploi dans un nombre limité d'établissements, dont des établissements étrangers, place le territoire dans une situation de forte dépendance. Enfin, comme ailleurs en région, l'industrie doit faire face à des difficultés de recrutement en raison du déficit d'attractivité des formations et des métiers industriels.

Toutefois, la situation de l'emploi industriel est plus favorable entre les deux derniers recensements de la population. En effet, une hausse est mesurée dans l'industrie contre une baisse en région. Elle concerne la Fabrication de matériels de transport, les Industries agroalimentaires, la Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution, les Autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et d'équipements, le Travail du bois, industries du papier et imprimerie, l'Industrie chimique et la Plasturgie. Une baisse de l'emploi est, en revanche, relevée dans la Fabrication de machines et équipements, la Fabrication d'équipements électriques et la Métallurgie et fabrication de produits métalliques.

Le territoire se démarque également par **une proportion d'emplois dans le secteur tertiaire marchand légèrement supérieure à la moyenne régionale** (commerce, transport-entrepôt, hôtellerie-restauration...). Les secteurs tertiaires marchands les plus employeurs sont le Commerce, très largement, les Activités de services administratifs et de soutien (dont l'intérim, en particulier pour l'industrie), le Transport-entrepôt, l'Hébergement-restauration, les Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (dont des bureaux d'études au service de l'industrie), etc.

En outre, des secteurs tertiaires marchands sont spécifiques au territoire (secteurs davantage présents qu'en région) : Activités des ménages en tant qu'employeurs..., Commerce (dont commerce de gros pour l'industrie et l'artisanat, commerce de pièces automobiles...), Activités de services administratifs et de soutien (dont l'intérim, en particulier pour l'industrie).



Le foncier disponible, pour le développement d'activités notamment de plateformes logistiques (entrepôts), est un atout du CLPE. Il est, de surcroît, plus abordable que dans le Bassin parisien. La bonne accessibilité du territoire, avec les infrastructures autoroutières, ferroviaires et le port de Gron, contribue à ce développement d'activités. Les impacts environnementaux de ces projets (nuisances, artificialisation des sols, menaces pour la biodiversité, etc.) sont toutefois des enjeux à prendre en compte.

L'emploi tertiaire marchand progresse fortement entre les deux derniers recensements. Plus soutenue qu'en région, la hausse concerne les Activités des ménages en tant qu'employeurs..., les Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (dont des bureaux d'études au service de l'industrie), le Transport-entreposage, les Activités de services administratifs et de soutien (dont l'intérim, en particulier pour l'industrie), les Activités financières et d'assurance et le Commerce.

En revanche, des baisses sont mesurées dans les Activités immobilières, l'Hébergement-restauration et les Arts, spectacles et activités récréatives.



Agriculture



Industrie



Tertiaire marchand



Tertiaire non marchand

La proportion d'emplois dans le secteur tertiaire non marchand est globalement proche de celle mesurée au niveau régional. Les secteurs tertiaires non marchands les plus employeurs, par ordre décroissant, sont l'Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement, l'Enseignement, la Santé et l'Administration publique. Tous ces secteurs sont plus présents dans le CLPE qu'en BFC, à l'exception de l'Administration publique. L'emploi public, présent dans ces secteurs, est bénéfique pour le territoire car ces emplois sont moins exposés aux crises et à la concurrence internationale que, par exemple, les emplois industriels. Le secteur public est toutefois soumis aux orientations budgétaires nationales dans un contexte de contraction de l'emploi public sur le long terme et de renouvellement partiel de départs à la retraite.

Entre les deux derniers recensements de la population, **l'emploi tertiaire non marchand augmente légèrement dans le CLPE contre une baisse au niveau régional.** La hausse se vérifie dans la Santé et l'Enseignement mais de manière moins soutenue. À l'inverse, des baisses de l'emploi sont constatées dans l'Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement et dans l'Administration publique.

En contrepartie, **l'emploi agricole est moins présent qu'en région.** Il l'est davantage dans les territoires ruraux du CLPE avec principalement des grandes cultures de céréales et d'oléoprotéagineux et des productions agricoles valorisées sous signe de qualité (AOP Brie de Meaux, Brie de Melun, volailles de Bourgogne...).

Le secteur doit faire face au vieillissement des chefs d'exploitation et à des reprises-transmissions d'exploitation souvent difficiles. L'exposition aux changements climatiques, aux sécheresses et à la concentration de fortes précipitations notamment, font partie des problématiques au même titre que les crises sanitaires.

Sur le long terme, l'emploi agricole diminue malgré la hausse du salariat. Il baisse également entre les deux derniers recensements de la population, diminution parmi les plus fortes de BFC.

Un territoire impacté par les enjeux de la transition écologique

La structure de l'emploi du territoire met le climat et la transition écologique au centre des préoccupations. En effet, **l'industrie est particulièrement exposée** au regard de l'enjeu écologique de décarbonation des processus de production et de la hausse du coût de l'énergie.

Le secteur agricole est également concerné en raison des changements climatiques qui provoquent des sécheresses de plus en plus fréquentes ou encore de fortes précipitations. Ces phénomènes affectent la qualité des productions. **L'évolution des attentes sociétales, l'orientation de l'agriculture vers des pratiques plus durables et plus respectueuses de la nature impactent également le secteur.**

Enfin, **la forte dépendance à la voiture**, notamment dans les territoires ruraux du CLPE, pose la question de la transition vers une mobilité moins émettrice de carbone.

Concernant le secteur de la construction (le bâtiment et les travaux publics principalement), le CLPE affiche une proportion d'emplois légèrement plus faible qu'en moyenne régionale. Le territoire enregistre une baisse de l'emploi dans ce secteur entre les deux derniers recensements contre une hausse en BFC.

Au final, **tous secteurs d'activité confondus, le territoire du CLPE de Sens est caractérisé par une progression de l'emploi plus soutenue qu'en région** (entre les deux derniers recensements de la population).



En savoir plus...

SOURCES UTILISÉES POUR ANALYSER L'EMPLOI

- **Le Recensement de la population (Rp) de l'INSEE pour l'emploi total** (pages 4 à 6)

Le Rp de l'INSEE permet de réaliser **une analyse structurée de l'emploi.**

C'est la seule source de données permettant d'observer l'emploi total au lieu de travail : emploi privé, public, salarié, non salarié. Le recensement est le résultat d'un sondage de la population sur 5 ans (exemple : de 2020 à 2024 pour le Rp millésimé 2022).

- **Les données URSSAF pour l'emploi salarié privé** (page suivante)

Les données URSSAF sont plus récentes mais moins complètes que celles issues du Rp de l'INSEE. Elles permettent de **compléter l'analyse par des informations plus conjoncturelles.**

Elles couvrent l'ensemble des entreprises employeuses du secteur concurrentiel cotisant aux URSSAF.

Elles n'incluent donc pas :

- les établissements du secteur public,
- les établissements relevant du régime agricole (suivis par la MSA),
- les particuliers employeurs,
- les actifs non salariés.

L'emploi progresse t-il ?



Une progression de l'emploi salarié privé

Une progression de l'emploi salarié privé plus forte qu'au niveau régional est observée entre 2014 et 2025.

Sur le court terme (4^e trimestre 2024 - 4^e trimestre 2025), l'emploi salarié privé augmente également dans le territoire du CLPE contre une baisse en Bfc. Ce constat se vérifie dans les services (hors commerce). En revanche, l'emploi salarié privé est stable dans le commerce et diminue dans l'industrie et la construction.

Des hausses sont constatées dans l'Hébergement social pour enfants en difficultés, la Restauration de type rapide, la Fabrication d'autres fils et câbles électroniques ou électriques, les Hôtels et hébergement similaire, l'Hébergement social pour adultes, familles en difficultés, les Supermarchés, etc.

À l'inverse, le Commerce de gros de fournitures et équipements industriels, les Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment, les Transports routiers de fret interurbains, la Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques, le Nettoyage courant des bâtiments, le Commerce de gros de bois et de matériaux de construction, etc. affichent des diminutions.

La situation est aussi favorable pour l'emploi intérimaire au regard de la hausse mesurée entre le 4^e trimestre 2024 et le 4^e trimestre 2025 à l'échelle du département de l'Yonne. L'augmentation concerne le commerce et l'industrie à un degré moindre. À l'inverse, l'emploi intérimaire diminue au cours de cette période dans la construction et dans les services (hors commerce), mais de manière moins marquée. Dans le CLPE, l'industrie concentre 57 % des emplois intérimaires et près de 9 sur 10 sont exercés par des ouvriers.

Pour sa part, **le nombre de déclarations préalables à l'embauche enregistrées dans le CLPE par l'URSSAF, entre avril 2025 et mars 2026, est stable** contre une légère augmentation au niveau régional. La progression touche les hommes et les actifs âgés de 25 à 49 ans. Elle concerne exclusivement les services (hors commerce) et les contrats longs (CDI, CDD de plus de 4 mois). En revanche, une baisse est relevée pour les jeunes et les seniors. En outre, l'industrie, la construction et le commerce se caractérisent par une évolution négative.



En savoir plus...

Quelle évolution de la demande et de l'offre d'emploi ?



Un taux de chômage qui demeure élevé

Entre mars 2025 et mars 2026, **le nombre de demandeurs d'emploi de catégories ABC est stable dans le CLPE comme en région.** Le nombre de seniors diminue à l'inverse du nombre de jeunes qui progresse légèrement. Bien qu'en hausse, la proportion de chômeurs de longue durée (CLD) reste inférieure à la part mesurée à l'échelon régional. Plus globalement, **les demandeurs d'emploi de catégories ABC du territoire semblent plus "éloignés de l'emploi" qu'en moyenne régionale** : davantage de bénéficiaires du RSA, de demandeurs d'emploi vivant en Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPv), légèrement plus de bénéficiaires de l'obligation d'emploi, de plus faibles niveaux de formation et de qualification.

Le taux de chômage est, par ailleurs, supérieur au taux régional (4^e trimestre 2025, échelle de la zone d'emploi de Sens). Il fait partie des plus élevés de la région et augmente sur un an de manière plus marquée qu'en BFC.

En outre, **le nombre d'offres d'emploi enregistrées par France Travail diminue fortement sur un an** (avril 2025 - mars 2026), soit une baisse légèrement plus soutenue qu'à l'échelon régional. La diminution est particulièrement marquée dans l'industrie et les services (hors commerce). Elle est de moindre ampleur dans le commerce. En revanche, le nombre d'offres d'emploi est stable dans la construction. Les offres d'emploi de plus d'un mois sont concernées par cette baisse.

Enfin, l'enquête Besoins en main d'œuvre 2026 (BMO) de France Travail annonce plus de **3 100 projets de recrutements dans le CLPE**. 45 % des projets concernent le secteur des services (notamment la santé-action sociale et l'hébergement-restauration), 24 % le commerce, 13 % l'industrie, 10 % l'agriculture et 7 % la construction. Les difficultés de recrutement, évoquées page 5, sont également identifiées dans cette enquête avec 38 % de projets de recrutement jugés difficiles. Cette proportion est toutefois plus faible que celle enregistrée au niveau régional (48 %). La proportion de projets saisonniers est aussi plus contenue dans le territoire qu'en région (24 % contre 32 %).



En savoir plus...

Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?



Une offre de formation en lien avec les spécificités sectorielles du territoire mais limitée dans l'enseignement supérieur

L'offre de formation initiale

Dans le CLPE de Sens, **l'offre de formation initiale** s'articule, d'une part, autour de huit lycées : trois lycées généraux, technologiques ou polyvalents (deux à Sens et un à Joigny), trois lycées professionnels (un à Sens et deux à Joigny), un lycée agricole (à Saint-Denis-lès-Sens), un Établissement régional d'enseignement adapté (ÉREA à Joigny) et, d'autre part, autour d'une vingtaine d'établissements proposant des formations en apprentissage (la quasi-totalité à Sens et Joigny ou à proximité).

Les formations sont notamment portées par des établissements emblématiques en lien avec le tissu économique local : Lycée des métiers du tertiaire, de la logistique et de l'automobile Louis Davier à Joigny, (mobilité, aéronautique, transports terrestres et maritimes, services aux entreprises, logistique), Lycée des métiers Catherine et Raymond Janot à Sens (chimie et biotechnologies, matériaux, matériaux innovants, numérique, télécommunications, services aux entreprises, logistique, systèmes innovants, mécatronique), CFA du transport et de la logistique à Sens, Institut supérieur de plasturgie appliquée à Sens, EGC business school à Sens, etc.

L'offre de formation dans l'enseignement supérieur³ est relativement limitée et concentrée à Sens ou à proximité (sous statut d'élève et d'apprentis). Cette concentration pose **la question de la mobilité pour accéder à la formation** pour les populations des autres territoires du CLPE. L'offre du supérieur est principalement structurée autour des lycées du territoire, du CFA du transport et de la logistique, de Formapi, d'une MFR, de l'Institut de formation aux métiers de la santé, de l'Institut supérieur de plasturgie appliquée ou encore de l'EGC business school. **Cette offre de formation relativement restreinte, comparée à d'autres territoires, entraîne des départs de jeunes**, qui ne reviennent pas nécessairement à la fin de leurs études. Ainsi, pour la zone d'emploi de Sens, 88 % des néo-bacheliers quittent le territoire en entrant dans l'enseignement supérieur (contre 58 % en moyenne nationale, échelle des zones d'emploi, Parcoursup 2022). Plus spécifiquement, 48 % des néo-bacheliers de la zone d'emploi quittent la région pour poursuivre leur formation dans l'enseignement supérieur (contre 25 % en BFC, Parcoursup 2022). La relative proximité de la région parisienne et de son offre de formation très développée dans l'enseignement supérieur expliquent également cette proportion élevée de départs.

L'offre de formation initiale existante au sein du territoire du CLPE reflète, pour partie, les caractéristiques de l'emploi local⁴.

Sous statut d'élève, la spécificité liée au secteur de l'Industrie apparaît via les spécialités des Technologies industrielles fondamentales (du CAP au Bac+2, dont Bac techno sciences et technologies de l'industrie et du développement durable, BTS conception des produits industriels), des Technologies de commandes des transformations industrielles (CAP, dont 2nde pro métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées, 2nde pro métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels), des Spécialités pluritechnologiques des transformations (Bac+2, BTS eurolastics et composites), de la Plasturgie, matériaux composites (Bac pro plastiques et composites), des Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité (Bac et Bac+2, dont Bac pro technicien en réalisation de produits mécaniques, Bac pro maintenance des systèmes de production connectés) et des Structures métalliques (CAP à Bac+2, dont Bac pro technicien en chaudronnerie industrielle, BTS conception des processus de réalisation de produits).

Des formations liées au secteur Transport-logistique sont également enseignées et font écho à une autre spécificité du territoire : spécialités Transports, manutention, magasinage (Bac et Bac+2, dont Bac pro organisation de transport de marchandises, Bac pro métiers de la logistique, BTS gestion des transports et logistique associée) et Spécialités plurivalentes des services (2nde pro métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique).

Des formations aux métiers du Commerce et de la vente sont également représentées (CAP et Bac, dont CAP équipier polyvalent du commerce, Bac pro métiers du commerce et de la vente, Bac techno sciences et technologies du management et de la gestion enseignement spécifique marketing).

Des formations de la Santé sont aussi dispensées (CAP, Bac et Bac+3, dont Diplôme d'État d'aide-soignant, d'ambulancier, d'auxiliaire de puériculture, Bac techno sciences et technologies de la santé et du social, Diplôme d'État d'infirmier).

De même, **des formations en lien avec l'Action sociale** sont recensées avec les Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (CAP et Bac, dont CAPA services aux personnes et vente en espace rural, CAP agent accompagnant au grand âge, Bac pro services aux personnes et animation dans les territoires, Bac pro accompagnement, soins et services à la personne).

³ Offre de formation dans l'enseignement supérieur détaillée disponible page 20.

⁴ Avertissement

La relation formation-emploi n'est pas toujours directe et linéaire. Une personne sortant de formation n'exercera pas nécessairement le métier en lien avec la formation suivie et ne s'insérera pas obligatoirement dans le secteur d'activité attendu. En outre, une proportion de sortants formés sur le territoire est susceptible de le quitter pour poursuivre leur parcours professionnel.

D'autres spécialités de formation sont également proposées : Numérique (de CAP à Bac+2), Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture (CAP et Bac), Aménagement paysager (de CAP à Bac+2), Agroalimentaire, alimentation, cuisine (CAP et Bac), Bâtiment construction et couverture (CAP), Secrétariat-bureautique (Bac), etc.

En apprentissage, des formations en lien avec l'Industrie sont aussi accessibles avec les spécialités et diplômes semblables à ceux recensés sous statut d'élève.

Le métiers du Transport et de la logistique sont aussi proposés avec la spécialité Transports, manutention, magasinage (Bac et Bac+2, dont Bac pro métiers de la logistique, BTS gestion des transports et logistique associée, Titre pro gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises).

Le Commerce apparaît avec les spécialités Commerce-vente (de Bac à Bac+2, dont Titre pro conseiller de vente, BTS management commercial opérationnel, BTS négociation et digitalisation de la relation client, Titre pro manager d'établissement marchand, Titre pro négociateur technico-commercial) et les Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (Bac+3, Diplôme supérieur en marketing, commerce et gestion).

Les spécialités de la Santé et de l'Action sociale répondent à une autre spécificité du territoire : spécialités de la Santé (CAP, Diplôme d'État d'aide-soignant, d'ambulancier), Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (CAP, dont CAP agent accompagnant au grand âge) et Travail social (BTS économie sociale et familiale).

D'autres spécialités de formation sont également dispensées en apprentissage : Numérique (de CAP à Bac+5), Coiffure, esthétique (CAP et Bac), Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture (CAP et Bac), Comptabilité-gestion (Bac+2), Animation culturelle, sportive et de loisirs (de CAP à Bac+2), etc.

L'offre de formation pour les demandeurs d'emploi

L'offre de formation continue, financée sur fonds publics et destinée aux demandeurs d'emploi, inclut, dans le CLPE de Sens, des formations sans niveau spécifique et des formations certifiantes du niveau CAP au niveau Bac+3.

Les publics peuvent bénéficier **de formations en amont de la qualification** via des plateformes DAQ à Sens, des formations linguistiques (dont DFL FLE et action illettrisme à Sens, Ateliers sociolinguistiques : apprentissage du français à Sens et Joigny, formation linguistique OFII à Sens), le dispositif OEPRE (Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants à Sens et Joigny) et des formations à la création d'entreprise. **Ces dispositifs ont pour objectifs de construire un projet professionnel, de remobiliser ou d'acquérir des compétences complémentaires préalables à un parcours qualifiant ou à une insertion professionnelle.**

Parmi les formations certifiantes, les niveaux CAP et Bac sont les plus fréquents car l'offre de formation est construite pour répondre prioritairement aux besoins de qualification des publics les moins qualifiés et les plus fragiles.



Les spécialités de formation en lien avec la structure de l'emploi local sont à nouveau présentes :

- Niveau CAP :

Structures métalliques (Titre soudeur industriel à Sens),

Technologies de commandes des transformations industrielles (Productions industrielles à Sens),

Transport, manutention, magasinage (Titre pro agent magasinier, Titre pro conducteur du transport routier de marchandises sur porteur à Sens),

Santé (Diplôme d'État d'ambulancier à Joigny),

Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (Assistant de vie dépendance, Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social à Sens).

- Niveau Bac :

Commerce-vente (Assistant PME/TPE d'administration et de communication commerciales à Sens),

Santé (Diplôme d'État d'aide-soignant à Sens et Joigny, Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture à Joigny).

- Niveau supérieur au Bac :

Santé (Diplôme d'État d'infirmier à Sens),

Commerce-vente (Attaché commercial à Sens).

D'autres spécialités de formation sont également dispensées : Animation culturelle, sportive et de loisirs (CAP), Sécurité des biens et des personnes (CAP), Comptabilité-gestion (Bac), etc.

L'offre de formation destinée aux demandeurs d'emploi est concentrée à Sens ou à proximité. Cette situation pose, de nouveau, **la question de la mobilité pour accéder à la formation** pour les populations des autres territoires du CLPE.



En savoir plus...

Quels niveaux de formation et de qualification ?



De plus faibles niveaux de formation et de qualification qu'en région

L'offre de formation existante peut influencer sur le niveau de formation de la population du territoire. **Ce dernier est plus faible qu'en région tant pour la population dans son ensemble que, plus spécifiquement, pour les jeunes.**

Les proportions de personnes non diplômées, de niveau CAP ou de niveau Bac sont plus élevées dans le CLPE qu'à l'échelon régional alors que celles de diplômées de l'enseignement supérieur sont plus faibles. Les besoins de l'économie locale, en termes de niveau de qualification attendu, expliquent aussi ce niveau de formation inférieur à la moyenne régionale.

En effet, **le niveau de qualification des actifs en emploi, en lien avec la structure locale de l'emploi, est plus faible dans le CLPE qu'en Bfc.** Le territoire affiche de plus faibles proportions de cadres et professions intellectuelles supérieures et de techniciens-professions intermédiaires. En revanche, les parts d'employés et d'ouvriers, notamment d'ouvriers non qualifiés de l'industrie, sont plus élevées dans le CLPE. L'élévation du niveau de qualification des actifs en emploi, observée ailleurs en région, se vérifie aussi dans le territoire.

Ce constat de plus faibles niveaux de formation et qualification **se vérifie parmi les demandeurs d'emploi du territoire.**

Ce déficit de qualification et de formation fragilise les actifs en cas de perte d'emploi, car il rend plus complexe les reconversions vers d'autres métiers qui peuvent nécessiter des qualifications de niveau supérieur.



En savoir plus...

Quel niveau de précarité sur le territoire ?



Des situations de précarité plus importantes qu'en région

Le niveau de vie de la population du CLPE de Sens est inférieur à la moyenne régionale. Le faible niveau de formation et de qualification de la population, à mettre en lien avec des salaires généralement peu élevés, est l'un des éléments pouvant expliquer ce plus faible niveau de vie. Il est particulièrement bas dans la Cc du Jovinien et dans la CA du Grand Sénonais. La Cc de la Vanne et du Pays d'Othe est, également, sous la moyenne régionale, mais de manière moins marquée. La Cc Yonne Nord est proche du niveau régional. En revanche, la Cc du Gâtinais en Bourgogne affiche un niveau de vie supérieur à la moyenne mesurée en BFC.

Dans le CLPE, le taux de pauvreté est supérieur au taux régional, particulièrement dans la Cc du Jovinien et dans la CA du Grand Sénonais. Ces deux derniers territoires comptent respectivement un et deux QPV, caractérisés par **des taux de pauvreté parmi les plus élevés des QPV de BFC.** La proportion de la population vivant en QPV est ainsi légèrement supérieure dans le CLPE qu'en région. La Cc de la Vanne et du Pays d'Othe affiche, pour sa part, un taux de pauvreté légèrement plus fort qu'en moyenne régionale. La précarité en milieu rural est fréquemment moins visible qu'en milieu urbain, en particulier en raison de l'habitat couramment dispersé. En revanche, elle est souvent plus durable car les opportunités de retour à l'emploi et d'accès à la formation sont plus limitées. En effet, l'emploi et l'offre de formation sont, la plupart du temps, concentrés dans les territoires urbains. La population se heurte alors à des difficultés de mobilité.

Seules les Cc du Gâtinais en Bourgogne et Yonne Nord se caractérisent par un faible taux de pauvreté.

D'autres indicateurs soulignent l'importance des situations de précarité présentes dans le territoire du CLPE :

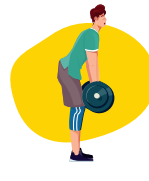
- parmi les parts de jeunes non diplômés et de JIC (Jeunes inactifs ou chômeurs) les plus élevées de BFC,
- des demandeurs d'emploi de catégories ABC plus "éloignés" de l'emploi qu'en région (voir page 8),
- un taux de chômage supérieur au taux régional et en hausse,
- des facteurs de risque d'illettrisme élevés,
- etc.



En savoir plus...



Forces / Faiblesses



Sens



- Le territoire est-il attractif ?
Le territoire est-il impacté par le vieillissement général de la population ?



Une localisation préférentielle qui profite surtout au nord du CLPE, sous l'influence de la région Île-de-France



- Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ?

Une structure de l'emploi proche de la tendance régionale, des emplois industriels toutefois davantage représentés



- L'emploi progresse-t-il ?

Une progression de l'emploi salarié privé



- Quelle évolution de la demande et de l'offre d'emploi ?

Un taux de chômage qui demeure élevé



- Quelle offre de formation accessible ?
Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?

Une offre de formation en lien avec les spécificités sectorielles du territoire mais limitée dans l'enseignement supérieur



- Quels niveaux de formation et de qualification ?

De plus faibles niveaux de formation et de qualification qu'en région



- Quel niveau de précarité sur le territoire ?

Des situations de précarité plus importantes qu'en région



Forces



Le territoire est-il attractif ?



Le territoire est-il impacté par le vieillissement général de la population ?



Faiblesses

- Densité de population supérieure à la moyenne régionale (69 habitants/km² contre 59 habitants/km² en BFC).

Constat qui se vérifie surtout dans la CA du Grand Sénonais et dans la Cc Yonne Nord, à un degré moindre.

- Concentration de la population dans la CA du Grand Sénonais et, plus globalement, le long d'un axe nord-sud.

- Autoroutes A5, A6 et A19.

- Relative proximité de la région Île-de-France au nord, de Troyes à l'est.

- Port fluvial de Gron : plateforme multimodale.
- Relative proximité des aéroports parisiens.

- Population stable entre les deux derniers recensements (2016 et 2022) contre une baisse en BFC. Hausse dans la CA du Grand Sénonais et la Cc du Gâtinais en Bourgogne.

- Mouvements migratoires légèrement positifs dans le CLPE, comme en région.

Attractivité résidentielle de la CA du Grand Sénonais, de la Cc de la Vanne et du Pays d'Othe et de la Cc du Gâtinais en Bourgogne. Mouvements à l'équilibre dans la Cc Yonne Nord.

- Mouvements naturels équilibrés dans la CA du Grand Sénonais.

- Population plus jeune qu'en moyenne régionale.

Situation qui se vérifie notamment dans les Cc du Gâtinais en Bourgogne, Yonne Nord et dans la CA du Grand Sénonais.

- Forte mobilité domicile-travail : 29 % des actifs du CLPE travaillent à l'extérieur.

- Principaux lieux de travail des "sortants" : la région Île-de-France très largement devant (près de 10 000 navetteurs), puis le CLPE d'Auxerre, la région Grand-Est et la région Centre-Val de Loire.

- À l'échelle de la zone d'emploi de Sens (découpage proche du zonage CLPE pour ce territoire), comparés aux actifs en emploi ne quittant pas le territoire, les "sortants" :

- sont plus fréquemment des hommes,
- ont plus souvent entre 30 et 54 ans,
- travaillent plus fréquemment dans le secteur tertiaire marchand (commerce, transport, services divers),
- ont un niveau de qualification nettement plus élevé (plus de cadres-professions intellectuelles supérieures et de techniciens-professions intermédiaires),
- sont beaucoup plus souvent en CDI.

- ➔ • Les territoires à l'est et à l'ouest du CLPE sont des territoires ruraux, densité de population plus faible.

- ➔ • Baisse de la population dans les autres EPCI composant le CLPE notamment dans la Cc du Jovinien.

- ➔ • Mouvements migratoires fortement négatifs dans la Cc du Jovinien, synonyme de déficit d'attractivité résidentielle.

- ➔ • Mouvements naturels négatifs, toutefois légèrement moins qu'en BFC. Solde particulièrement défavorable dans la Cc de la Vanne et du Pays d'Othe.

- ➔ • Population âgée dans la Cc du Jovinien et, surtout, dans la Cc de la Vanne et du Pays d'Othe.

- Vieillissement de la population conforme à la tendance régionale. Vieillissement qui concerne également la population active, dont les actifs en emploi, et qui devrait perdurer.

- Enjeu de vieillissement-accompagnement de la dépendance : accès aux services et aux équipements des personnes âgées, des besoins d'emplois dans la santé et les services à domicile.

- Accès aux équipements plus difficile pour la population des territoires ruraux du CLPE (équipements des gammes intermédiaire et supérieure notamment).

- ➔ • Dépendance à la voiture dans les territoires ruraux.

- ➔ • Attractivité économique limitée : 16 % des emplois dans le CLPE sont occupés par des actifs qui résident à l'extérieur, soit l'une des plus faibles proportions de la région. Principaux lieux de résidence des "entrants" : CLPE d'Auxerre puis les régions Île-de-France, Grand-Est et Centre-Val de Loire.

- Un solde de navetteurs largement négatif au final.



Forces

Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ?



Faiblesses

• Part d'emplois dans l'industrie supérieure à la moyenne régionale.

- Secteurs industriels les plus employeurs dans le CLPE : Industries agroalimentaires (dont fromagerie, fabrication de lait liquide et de produits frais, fabrication industrielle de pain...), Fabrication d'équipements électriques (dont fabrication de câbles électriques, fabrication d'appareils d'éclairage électrique pour l'industrie automobile, pour la filière aéronautique), Métallurgie et fabrication de produits métalliques (dont pour la filière aéronautique et la défense, chaudronnerie), Plasturgie.

- Secteurs industriels les plus spécifiques du territoire (par rapport à la région) : Fabrication d'équipements électriques, Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution, Industrie chimique, Plasturgie, Autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et d'équipements (dont maintenance ferroviaire), Industries agroalimentaires.

- Territoire d'industrie Yonne industrielle (accompagnement à la réindustrialisation du territoire).
- Développement du port fluvial de Gron (hub logistique multimodal).

- Hausse de l'emploi industriel entre les deux derniers recensements de la population contre une baisse en région.
Une progression qui se vérifie dans les secteurs : Fabrication de matériels de transport, Industries agroalimentaires, Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution, Autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et d'équipements, Travail du bois, industries du papier et imprimerie, Industrie chimique, Plasturgie.

• Proportion d'emplois dans le secteur tertiaire marchand légèrement supérieure à la moyenne régionale (commerce, transport-entreposage, hôtellerie-restauration...).

- Secteurs tertiaires marchands les plus employeurs : Commerce très largement, Activités de services administratifs et de soutien (dont l'intérim, en particulier pour l'industrie), Transport-entreposage, Hébergement-restauration, Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (dont des bureaux d'études au service de l'industrie), etc.

→ Effets structurels négatifs :

spécialisation dans des secteurs exposés à la concurrence internationale, concentration de l'emploi dans un nombre limité d'établissements, dont des établissements étrangers. Forte dépendance à la santé économique de ces établissements, conséquences de la désindustrialisation sur le long terme.

- Des difficultés de recrutement structurelles car déficit d'attractivité des formations et des métiers industriels.

- Hausse du coût de l'énergie.

- Enjeu écologique, de décarbonation des processus de production industrielle.

→ Baisse toutefois de l'emploi dans les secteurs :

Fabrication de machines et équipements, Fabrication d'équipements électriques, Métallurgie et fabrication de produits métalliques.



Forces

Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ? (suite)



Faiblesses

- Des secteurs tertiaires marchands spécifiques au territoire (secteurs davantage présents qu'en région) :

Activités des ménages en tant qu'employeurs...,
Commerce (dont commerce de gros pour l'industrie et l'artisanat, de pièces automobiles...),
Activités de services administratifs et de soutien (dont l'intérim, en particulier pour l'industrie).

- Foncier disponible pour le développement d'activités notamment de plateformes logistiques (entrepôts). Foncier de surcroît plus abordable que dans le Bassin parisien. Bonne accessibilité avec les infrastructures autoroutières, ferroviaires et le port de Gron.

- Forte progression de l'emploi tertiaire marchand entre les deux derniers recensements, plus soutenue qu'en BFC.
Tendance qui se vérifie dans les secteurs :
Activités des ménages en tant qu'employeurs...,
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (dont des bureaux d'études au service de l'industrie),
Transport-entreposage,
Activités de services administratifs et de soutien (dont l'intérim, en particulier pour l'industrie),
Activités financières et d'assurance,
Commerce.

• **Proportion d'emplois dans le secteur tertiaire non marchand proche de celle mesurée au niveau régional.**

- Secteurs tertiaires marchands les plus employeurs (par ordre décroissant) :
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement,
Enseignement,
Santé,
Administration publique.
Tous ces secteurs sont plus présents dans le CLPE qu'en BFC à l'exception de l'Administration publique.

- Des emplois moins exposés aux crises et à la concurrence internationale.

- Légère hausse des emplois tertiaires non marchands entre les deux derniers recensements contre une baisse en BFC.
Augmentation qui se vérifie dans la Santé et l'Enseignement mais de manière moins soutenue.

- Emploi agricole davantage présent dans les territoires ruraux du CLPE.
- Productions agricoles valorisées, sous signe de qualité (AOP Brie de Meaux, Brie de Melun, volailles de Bourgogne...).

- Impacts environnementaux de ces projets (nuisances, artificialisation des sols, menaces pour la biodiversité, etc.).

- En revanche, des baisses mesurées dans les secteurs :
Activités immobilières,
Hébergement-restauration,
Arts, spectacles et activités récréatives.

- Secteur public soumis aux orientations budgétaires nationales : contraction de l'emploi public sur le long terme et renouvellement partiel de départs à la retraite.

- Des baisses toutefois dans l'Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement et dans l'Administration publique.

• **Emploi agricole moins présent dans le CLPE qu'en région** (orientation grandes cultures : céréales et oléoprotéagineux, aviculture à l'est).

- Vieillesse des chefs d'exploitation.
- Reprises-transmissions d'exploitation difficiles.
- Exposition aux changements climatiques, aux sécheresses et à la concentration de fortes précipitations notamment. Exposition également aux crises sanitaires.



Forces

Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ? (suite)



Faiblesses

- **Progression de l'emploi tous secteurs d'activité confondus entre les deux derniers recensements plus soutenue qu'à l'échelon régional.** La seule hausse dans la partie ouest de la région.

- Moins de travail à temps partiel qu'en région, parmi les femmes et les hommes.

- Baisse structurelle de l'emploi agricole sur le long terme (à l'exception du salariat).
- Baisse également entre les deux derniers recensements de la population, parmi les plus fortes de BFC.

- **Proportion d'emplois dans le secteur de la construction (bâtiment et travaux publics principalement) légèrement plus faible** qu'au niveau régional.
- Baisse de l'emploi dans la construction entre les deux derniers recensements contre une hausse en BFC.

- Davantage d'actifs en emploi en intérim, peut être synonyme de précarité.



Forces

L'emploi progresse-t-il ?

(Données URSSAF : emploi salarié privé hors emploi agricole, public et non salarié)



Faiblesses

- Sur le long terme (2014-2025), hausse de l'emploi salarié privé plus forte qu'en région.

- Hausse de l'emploi salarié privé sur le court terme (4^e trimestre 2024-4^e trimestre 2025), contre une diminution en BFC. Tendance qui se vérifie dans les services (hors commerce). Stabilité dans le commerce.

- Des hausses dans les activités : Hébergement social pour enfants en difficultés, Restauration de type rapide, Fabrication d'autres fils et câbles électroniques ou électriques, Hôtels et hébergement similaire, Hébergement social pour adultes, familles en difficultés, Supermarchés, etc.

- Hausse de l'emploi intérimaire dans l'Yonne, proche de celle relevée en région (4^e trimestre 2024-4^e trimestre 2025). Hausse dans le commerce et l'industrie à un degré moindre. Dans le CLPE de Sens : 57 % des emplois intérimaires dans l'industrie, 88 % d'ouvriers.

- Stabilité du nombre de déclarations d'embauche dans le CLPE, contre une légère augmentation au niveau régional (déclarations préalables à l'embauche URSSAF, avril 2025 - mars 2026).

- Hausse pour les hommes et les 25-49 ans.
- Hausse portée par les services (hors commerce).
- Progression qui concerne les contrats longs (CDI, CDD de plus de 4 mois).

- ➔ - En revanche, baisse dans l'industrie et la construction.

- ➔ Des diminutions de l'emploi dans les activités : Commerce de gros de fournitures et équipements industriels, Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment, Autres enseignements, Transports routiers de fret interurbains, Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques, Nettoyage courant des bâtiments, Commerce de gros de bois et de matériaux de construction, etc.

- ➔ - Baisse dans la construction et dans les services mais de manière moins marquée.

- ➔ - Diminution pour les jeunes et les seniors
- Baisse dans la construction, le commerce et l'industrie.



Forces

Quelle évolution de la demande et de l'offre d'emploi ?



Faiblesses



- Stabilité du nombre de demandeurs d'emploi de catégories ABC sur un an (mars 2025 - mars 2026), comme en BFC.
- Baisse pour les seniors.
- Moins de chômeurs de longue durée (CLD) parmi les demandeurs d'emploi de catégories ABC qu'à l'échelon régional (mars 2026).



- Taux de chômage supérieur au taux régional (4^e trimestre 2025, échelle de la zone d'emploi de Sens). Parmi les plus élevés de la région. Chômage "importé" d'Île-de-France ?
- Taux en hausse sur un an. Progression plus soutenue qu'en région.

- Légère hausse pour les jeunes.
- Nombre de CLD en hausse sur un an.

- Proportion de demandeurs d'emploi ABC bénéficiaires du RSA plus élevée qu'en BFC. Même constat pour la part de demandeurs d'emploi vivant en Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et ceux bénéficiaires de l'obligation d'emploi, écart toutefois plus contenu.
- Niveaux de formation et de qualification des demandeurs d'emploi ABC plus faibles que le niveau observé en région.

- Nombre d'offres d'emploi stable dans la construction.



- Forte diminution du nombre d'offres d'emploi enregistrées par France Travail (avril 2025 - mars 2026). Baisse légèrement plus forte que celle enregistrée en BFC.

- Baisse du nombre d'offres d'emploi particulièrement marquée dans l'industrie et les services (hors commerce). Baisse de moindre ampleur dans le commerce.

- Hausse des offres d'emploi de moins d'un mois.



- Diminution des offres d'emploi de plus d'un mois (temporaires et durables).

- Enquête BMO (Besoins en main d'œuvre) 2026 de France Travail : 3 120 projets de recrutements dans le CLPE.
- 45 % des projets dans les services (notamment dans la santé-action sociale et l'hébergement-restauration), 24 % dans le commerce, 13 % dans l'industrie, 10 % dans l'agriculture et 7 % dans la construction.
- Une plus faible part de projets jugés difficiles par les employeurs : 38 % de projets jugés difficiles contre 48 % en BFC.
- Une proportion de projets saisonniers plus faible qu'en région (24 % contre 32 %).

Quelle offre de formation accessible ?

Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?



Forces



Faiblesses



- 8 lycées dans le CLPE :
3 lycées généraux, technologiques ou polyvalents (2 à Sens et 1 à Joigny),
3 lycées professionnels (1 à Sens et 2 à Joigny),
1 lycée agricole (à Saint-Denis-lès-Sens)
1 Établissement régional d'enseignement adapté (ÉREA, à Joigny).



- Quel avenir pour les établissements scolaires au regard des perspectives du vieillissement et de la baisse de la population ?

Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?

(suite)



Forces



Faiblesses

Des établissements en lien avec le tissu économique local, notamment :

- Lycée Louis Davier à Joigny, lycée des métiers du tertiaire, de la logistique et de l'automobile (mobilité, aéronautique, transports terrestres et maritimes, Services aux entreprises, logistique).
- Lycée Catherine et Raymond Janot à Sens, lycée des métiers (chimie et biotechnologies, matériaux, matériaux innovants, numérique, télécommunications, services aux entreprises, logistique, systèmes innovants, mécatronique).
- CFA du transport et de la logistique à Sens.
- Institut supérieur de plasturgie appliquée à Sens.
- EGC Business School à Sens, etc.

- 17 établissements proposant des formations en apprentissage (lycées, CFA du transport et de la logistique, MFR, chambres consulaires, IFMS, Institut supérieur de plasturgie appliquée, Formapi, Francas, École de coiffure, etc.). 6 à Sens, 5 à Joigny, 2 à Gron et 1 à Maillot, Saint-Denis-lès-Sens, Saint-Sérotin et Villevallier.

• Offre de formation dans l'enseignement supérieur

Sous statut d'élève :

- Niveau Bac+2 :
à Sens : BTS conception des processus de réalisation de produits, BTS conception des produits industriels, BTS cybersécurité, informatique et réseaux, électronique, BTS europlastics et composites, BTS gestion de la PME, BTS support à l'action managériale.
à Joigny : BTS gestion des transports et logistique associée, BTS maintenance des véhicules.
à Gron : BTS aménagements paysagers.
- Niveau Bac+3 :
à Sens : Diplôme d'État d'infirmier, Diplôme supérieur en marketing, commerce et gestion.
à Joigny : FCIL préparation à l'expertise automobile.

En apprentissage :

- Niveau Bac+2 :
à Sens : BTS communication, BTS conception des processus de réalisation de produits, BTS conception des produits industriels, BTS europlastics et composites, BTS gestion de la PME, BTS management commercial opérationnel, BTS négociation et digitalisation de la relation client, BTS support à l'action managériale, Titre pro gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises, Titre pro négociateur technico-commercial.
à Saint-Denis-lès-Sens : BTS économie sociale et familiale, BTS management commercial opérationnel, BTS négociation et digitalisation de la relation client, BTS technico-commercial option alimentation et boissons.
à Joigny : BTS gestion des transports et logistique associée, BTS maintenance des véhicules, BTS négociation et digitalisation de la relation client.
à Saint-Sérotin : DEJEPS spécialité perfectionnement sportif mention sports équestres.
à Gron : BTS aménagements paysagers, etc.

- Offre de formation dans l'enseignement supérieur concentrée à Sens ou à proximité (sous statut d'élève et d'apprenti). Concentration qui pose la question de la mobilité pour accéder à la formation pour les populations des autres territoires du CLPE.

- Une offre de formation dans l'enseignement supérieur limitée, essentiellement de niveau Bac+2, qui entraîne des départs. Dans la zone d'emploi de Sens, 88 % des néo-bacheliers quittent le territoire en entrant dans l'enseignement supérieur contre 58 % en moyenne nationale (échelle des zones d'emploi, Parcoursup 2022).

- 48 % des néo-bacheliers quittent la région pour poursuivre leur formation dans l'enseignement supérieur contre 25 % en BFC (échelle de la zone d'emploi de Sens, Parcoursup 2022).

Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?

(suite)



Forces



Faiblesses

- Niveau Bac+3 :
à Sens : Bachelor Concepteur designer Ui, Chef de projet digital, Chef de projet digital parcours Chef de projet SEO, parcours chef de projet UX Ui design et communication digitale, parcours traffic manager et IA, Chef de projet webmarketing et e-commerce, Diplôme supérieur en marketing, commerce et gestion.
- Niveau Bac+5 :
à Sens : Expert conseil en gestion de patrimoine, Manager de la transformation digitale, Manager de projets digitaux en UX design, Manager du développement d'affaires à l'international, Manager du marketing digital parcours expert traffic manager et IA, parcours SEO manager et IA, parcours UX-Ui designer et communication digitale.
- Relative proximité de la région Île-de-France et de Dijon et de leur offre de formation développée dans l'enseignement supérieur.

- **Offre de formation initiale sous statut d'élève :** les caractéristiques de la structure de l'emploi local apparaissent à travers les spécialités de formation suivantes :

Industrie :

- Technologies industrielles fondamentales (du CAP au Bac+2, dont Bac techno sciences et technologies de l'industrie et du développement durable enseignement spécifique innovation technologique et éco-conception, enseignement spécifique énergie et environnement, BTS conception des produits industriels).
- Technologies de commandes des transformations industrielles (CAP, dont 2nde pro métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées, 2nde pro métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels).
- Spécialités pluritechnologiques des transformations (Bac+2, BTS eurolastics et composites option conception outillage, option pilotage et optimisation de la production).
- Plasturgie, matériaux composites (Bac pro plastiques et composites).
- Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité (Bac et Bac+2, dont Bac pro technicien en réalisation de produits mécaniques option réalisation et maintenance des outillages, Bac pro maintenance des systèmes de production connectés).
- Structures métalliques (CAP à Bac+2, dont Bac pro technicien en chaudronnerie industrielle, BTS conception des processus de réalisation de produits option production unitaire).

Transport-logistique :

- Transports, manutention, magasinage (Bac et Bac+2, dont Bac pro organisation de transport de marchandises, Bac pro métiers de la logistique, BTS gestion des transports et logistique associée).
- Spécialités plurivalentes des services (CAP, 2nde pro métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique).

Commerce :

- Commerce-vente (CAP et Bac, dont CAP équipier polyvalent du commerce, Bac pro métiers du commerce et de la vente option animation et gestion de l'espace commercial, Bac techno sciences et technologies du management et de la gestion enseignement spécifique marketing).

Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?

(suite)



Forces



Faiblesses

Santé :

- Santé (CAP, Bac et Bac+3, dont Diplôme d'État d'aide-soignant, d'ambulancier, d'auxiliaire de puériculture, Bac techno sciences et technologies de la santé et du social, Diplôme d'État d'infirmier).

Action sociale :

- Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (CAP et Bac, dont CAPA services aux personnes et vente en espace rural, CAP agent accompagnant au grand âge, Bac pro services aux personnes et animation dans les territoires, Bac pro accompagnement, soins et services à la personne).

D'autres spécialités de formation sont également dispensées : Numérique (de CAP à Bac+2), Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture (CAP et Bac), Aménagement paysager (de CAP à Bac+2), Agro-alimentaire, alimentation, cuisine (CAP et Bac), Bâtiment : construction et couverture (CAP), Secrétariat, bureautique (Bac), etc.

• **Offre de formation initiale en apprentissage :** les caractéristiques de la structure de l'emploi local apparaissent à travers les spécialités de formation suivantes :

Industrie :

Quasiment même offre de formation que sous statut d'élève.

Transport-logistique :

- Transports, manutention, magasinage (Bac et Bac+2, dont Bac pro métiers de la logistique, BTS gestion des transports et logistique associée, Titre pro gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises).

Commerce :

- Commerce-vente (de Bac à Bac+2, dont Titre pro conseiller de vente, BTS management commercial opérationnel, BTS négociation et digitalisation de la relation client, Titre pro manager d'établissement marchand, Titre pro négociateur technico-commercial).
- Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (Bac+3, Diplôme supérieur en marketing, commerce et gestion).

Santé :

- Santé (Diplôme d'État d'aide-soignant, d'ambulancier).

Action sociale :

- Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (CAP, dont CAP agent accompagnant au grand âge).
- Travail social (BTS économie sociale et familiale).

D'autres spécialités de formation sont également dispensées : Numérique (de CAP à Bac+5), Coiffure, esthétique (CAP et Bac), Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture (CAP et Bac), Comptabilité-gestion (Bac+2), Animation culturelle, sportive et de loisirs (de CAP à Bac+2), etc.



Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?

(suite)



Forces

Faiblesses

• Offre de formation destinée aux demandeurs d'emploi sur financements publics :

Parmi les formations en amont de la qualification, sont présentes une plateforme DAQ à Sens, des formations linguistiques (dont DFL FLE et action illettrisme à Sens, Ateliers socio-linguistiques : apprentissage du français à Sens et Joigny, formation linguistique OFII à Sens), le dispositif OEPRE (Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants à Sens et Joigny) et des formations à la création d'entreprise à Besançon.

Parmi les formations certifiantes, les caractéristiques de la structure de l'emploi local apparaissent à travers les spécialités de formation suivantes :

- Niveau CAP :

Structures métalliques (Titre soudeur industriel à Sens).
Technologies de commandes des transformations industrielles (Productions industrielles à Sens).
Transport, manutention, magasinage (Titre pro agent magasinier, Titre pro conducteur du transport routier de marchandises sur porteur à Sens).

Santé (Diplôme d'État d'ambulancier à Joigny).

Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (Assistant de vie dépendance, Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social à Sens).

- Niveau Bac :

Commerce-vente (Assistant PME/TPE d'administration et de communication commerciales à Sens).

Santé (Diplôme d'État d'aide-soignant à Sens et Joigny, Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture à Joigny).

- Niveau supérieur au Bac :

Santé (Diplôme d'État d'infirmier à Sens).

Commerce-vente (Attaché commercial à Sens).

D'autres spécialités de formation sont également dispensées : Animation culturelle, sportive et de loisirs (CAP), Sécurité des biens et des personnes (CAP), Comptabilité, gestion (Bac), etc.



- Offre de formation concentrée à Sens ou à proximité. Situation qui pose, de nouveau, la question de la mobilité pour accéder à la formation pour les populations des autres territoires du CLPE.



Forces

Quels niveaux de formation et de qualification ?



Faiblesses

- Élévation du niveau de qualification entre les deux derniers recensements de la population.

- Niveau de formation des 15-64 ans et des 15-29 ans moins élevé qu'en moyenne régionale : davantage de non diplômés, de diplômés de niveau CAP et Bac, moins de diplômés de l'enseignement supérieur (en lien avec l'importante offre de formation sur le territoire et les besoins de l'économie locale).

- Des demandeurs d'emploi ABC d'un niveau de formation moins élevé qu'en région.

- Un niveau de qualification des actifs en emploi plus faible qu'en BFC : moins de cadres et professions intellectuelles supérieures, de techniciens-professions intermédiaires, davantage d'employés et d'ouvriers notamment non qualifiés de l'industrie.

- Des demandeurs d'emploi de catégories ABC d'un niveau de qualification moins élevé qu'en région.



Forces

Quel niveau de précarité sur le territoire ?



Faiblesses

- Niveau de vie supérieur à la moyenne régionale dans la Cc du Gâtinais en Bourgogne. Proche de la moyenne régionale dans la Cc Yonne Nord.

- Faibles taux de pauvreté dans la Cc du Gâtinais en Bourgogne et dans la Cc Yonne Nord.

- Moins de population vivant en Zone de revitalisation rurale (ZRR) qu'en moyenne régionale.

- Niveau de vie moins élevé qu'en région. Niveau particulièrement faible dans la Cc du Jovinien et dans la CA du Grand Sénonais. Cc de la Vanne et du Pays d'Othe également sous la moyenne régionale mais de manière moins marquée.

- Taux de pauvreté plus élevé qu'en BFC. Taux très élevés dans la Cc du Jovinien et dans la CA du Grand Sénonais. Taux de pauvreté légèrement plus fort qu'en région dans la Cc de la Vanne et du Pays d'Othe.

- Proportion de la population vivant en QPV légèrement supérieure à celle enregistrée en BFC. Deux QPV à Sens et un à Joigny. Des taux de pauvreté plus forts dans ces trois QPV que dans les autres QPV de la région, parmi les plus élevés de BFC.

- Un taux de chômage plus fort qu'en région et en hausse.
 - Des demandeurs d'emploi de catégories ABC plus "éloignés" de l'emploi qu'en région : davantage de bénéficiaires du RSA, de l'obligation d'emploi, de personnes vivant en QPV, de plus faibles niveaux de formation et de qualification, etc.

- Plus fortes proportions de jeunes non diplômés et de Jic (Jeunes inactifs ou chômeurs) qu'en BFC, parmi les plus élevées de la région.

- Facteurs de risque d'illettrisme élevés.

Sources de données

Datavisualisation et veille documentaire Emfor, DREETS BFC, France Travail, INSEE, URSSAF

Bibliographie

Emfor

- Les Comités locaux pour l'emploi BFC : indicateurs emploi-formation
- État des lieux socio-économique des zones d'emploi de BFC - Synthèse
- Boîte à outils Pacte formation 2024-2027, des ressources pour accompagner les membres des CLPE en BFC
- Des clés pour comprendre son territoire - Encas pro
- Synthèse des situations à risque d'illettrisme dans l'Yonne

DREETS BFC

- Indicateurs statistiques territoriaux CLPE

France Travail

- Regards sur... par territoire de CLPE
- Les Chiffres clés par territoire de CLPE

INSEE

- Yonne : les entreprises de taille intermédiaire moteur de l'emploi
- Un tissu d'entreprises de petite taille pour l'artisanat icaunais
- Pourquoi l'emploi industriel décroche-t-il dans la région ?
- Dans les franges de BFC, 60 000 habitants travaillent en dehors de la région
- En 2022, 58 % des nouveaux bacheliers quittent leur zone d'emploi en entrant dans l'enseignement supérieur
- Un quart des néo-bacheliers poursuit ses études en dehors de la région
- 111 bassins de vie polarisent les habitudes de vie des habitants
- 159 000 habitants dans les 62 quartiers prioritaires de la ville
- Atlas des fragilités territoriales en Bourgogne-Franche-Comté
- Du rural isolé au rural proche des villes : 4 types d'intercommunalités
- Bourgogne-Franche-Comté - Première région rurale de France
- Statistiques locales

Outil de diagnostic, de prospective, d'évaluation, d'aide à la décision et d'information au service des décideurs publics sur les champs de l'emploi, de la formation, de l'orientation et de l'insertion, Emfor Bourgogne-Franche-Comté est financé dans le cadre du contrat de plan État-Région 2021-2027.

Emfor Bourgogne-Franche-Comté est membre du réseau national des CARIF-OREF.

Siège
Espace Lafayette
8 rue Alfred de Vigny
25000 **Besançon**
tél 03 81 25 52 25

Site de Dijon
Immeuble le Citadin
13 rue Auguste Frémiet
21000 **Dijon**
tél. 03 80 54 14 14

www.emfor-bfc.org
contact@emfor-bfc.org